



Services Chapais Énergie Inc.

Chapais, le 19 novembre 2018

Monsieur Patrick Beauchesne,
Sous-ministre, Administrateur de la Convention de la Baie James
Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Transmission du document de complément d'information à la demande de modification de CA pour l'augmentation de la capacité d'entreposage d'écorces non-traitées : Déviation temporaire des eaux pluviales, dossier (3214-10-012).

Monsieur Beauchesne,

Veillez trouver en cet envoi un complément d'information à la demande de Modification au Certificat d'autorisation Global.

Veillez noter que cette demande de déviation proposée est temporaire. Chapais Énergie compte pouvoir exécuter cette déviation aussitôt que possible, étant donné que la ville de Chapais doit entreprendre rapidement les études de caractérisation des eaux usées en vue de concevoir son système de traitement des eaux usées qu'elle a l'obligation de construire avant décembre 2020.

Cette démarche se veut proactive et vise, à terme, à mettre en place un système de gestion des eaux du site, ce qui apportera un gain environnemental probant considérant l'état de situation actuel à savoir que les eaux de Chapais Énergie et celles de la ville de Chapais sont relâchées dans l'environnement sans traitement.

Dans le cadre de cette déviation des eaux, Chapais Énergie s'engage à effectuer la caractérisation et les suivis nécessaires des eaux d'écorces dans le but de concevoir, au besoin, un système de gestion / traitement des eaux du site de Chapais Énergie, et à respecter les normes de rejets de la réglementation municipale.

En effet, Chapais Énergie doit tenir compte de la fin de l'entente, le 31 décembre 2019, qui permet à Chapais Énergie d'acheminer ses eaux industrielles dans le réseau de la Ville de Chapais.

Veuillez noter que cette déviation temporaire n'aura aucun impact net sur l'environnement, étant donné que présentement, toutes les eaux usées se retrouvent dans le même milieu récepteur.

Veuillez agréer, Monsieur Beauchesne, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Pascal Tremblay, Directeur Usine de cogénération de Chapais

t : 418 745.2521 x228

f : 418-745.3680

courriel : pascal.tremblay@nexolia.com